



MARCHÉ DE NOËL DE CHATEAUNEUF SUR ISERE

– FICHE DE CANDIDATURE –

Dimanche 17 décembre 2023 de 09h30 à 17h30 - Salle des fêtes

(Déballage et installation à partir de 8h00)

*L'organisation de cette manifestation est confiée par la mairie de Châteauneuf -sur-Isère à
L'Amicale des écoles du Châtelard et l'association Vivre à l'école de Bonlieu*

Fiche à renvoyer avant le 8 novembre 2023

par mail à bonlieu.asso@gmail.com

ou en l'envoyant à Vivre à l'école de Bonlieu – 4300, route de la Croix de Collet – 26300 Châteauneuf-sur-Isère

Merci de joindre des photos des produits mis en vente

Nom-prénom :

Adresse :

.....

Email : Téléphone :

Professionnel Particulier

Enseigne commerciale :

Statut juridique :

Siret :

Produits exposés et vendus :
(Merci de joindre des photos)

Revente Création

-> Emplacement : Le marché se déroule à la salle des fêtes

Table d'une longueur de 1,80 mètres linéaires maximum au tarif de 15 €

Nombre de tables souhaité : X 15 € = Maximum 2 tables par exposant

(Chèque à établir à l'ordre de l'Amicale des écoles du Châtelard)

*Vivre à l'école de Bonlieu - 4300, route de la Croix de Collet - 26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE
Renseignements : 06 75 04 27 48 / bonlieu.asso@gmail.com / 06 19 73 29 43*

Informations importantes

> Afin de valider votre candidature, nous avons besoin de la copie de votre carte d'identité recto-verso. Merci également de joindre un chèque de caution de 50 € établi à l'ordre de l'Amicale des écoles du Châtelard, lequel vous sera restitué à l'issue de la manifestation. Ce chèque est à envoyer à Vivre à l'école de Bonlieu – 4300, route de la Croix de Collet – 26300 Châteauneuf-sur-Isère.

> En cas d'absence le jour du marché de Noël, le chèque de caution ne vous sera rendu que si vous avertissez l'association de votre absence avant 17h00, le jeudi 14 décembre 2023, en envoyant un mail à bonlieu.asso@gmail.com.

> Les exposants seront retenus en fonction du nombre de places disponibles et afin d'assurer une diversité dans les produits proposés.

> Une commission se réunira dans le courant du mois de novembre et une réponse vous sera apportée au plus tard le 15 novembre 2023.

- ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES PARTICULIERS -

Je soussigné(e) :

Certifie ne pas avoir participé pour l'année 2023 plus de deux fois à un marché, en comptant cette participation.

Fait le 2023 A :

Signature :